

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE



COMBLOUX – Haute-Savoie LES FERMES DU MONT BLANC Résidence de tourisme de prestige 4*

NOTICE DESCRIPTIVE mise à jour le 18/05/2015

**Etablie conformément aux dispositions de
l'article 18 du décret N° 67.1166 du 22/12/1967
et de l'Arrêté du 10 mai 1968**

1 - CARACTERISTIQUES GENERALES DES IMMEUBLES	page 3
2 - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS	page 4
3 - ANNEXES PRIVATIVES	page 8
4 - PARTIES COMMUNES INTERIEURES AUX IMMEUBLES	page 9
5 - EQUIPEMENTS GENERAUX DES IMMEUBLES	page 13
6 - PARTIES COMMUNES EXTERIEURES AUX IMMEUBLES ET LEURS EQUIPEMENTS	page 15

1 - CARACTERISTIQUES GENERALES DES IMMEUBLES

11. INFRASTRUCTURES

- 111. FOUILLES :
En pleine masse pour la réalisation des sous-sols
En rigole et en trou pour l'exécution des fondations
- 112. FONDATIONS : Par semelles filantes et isolées en béton armé suivant étude béton armé

12. MURS ET OSSATURE PARTIES NEUVES

- 121. MURS DES SOUS-SOL :
 - 1211. Murs périphériques :
Les murs périphériques semi-enterrés seront réalisés en béton armé. Les parements visibles extérieurs de ces murs recevront un enduit grésé ou resteront brut de décoffrage selon choix de l'architecte, les parements intérieurs resteront brut de décoffrage.
 - 1212. Murs de refend :
Les murs de refends seront réalisés en béton banché, finition brut de décoffrage
- 122. MURS DE FACADE :
Ils seront réalisés en béton banché épaisseur suivant études techniques (parties courantes, allèges, trumeaux, encadrements de baies)
Revêtement extérieur par enduit grésé ou parement pierre ou bardage selon plans architectes
Doublage isolant dans le respect des règles de construction en vigueur pour les parties habitables
- 123. MURS PORTEURS A L'INTERIEUR DE L'IMMEUBLE :
Réalisation en béton banché, finition brut de décoffrage épaisseur suivant études techniques.
- 124. MURS SEPARATIFS D'APPARTEMENTS :
Réalisation en béton banché épaisseur suivant études béton armé.
Finition par enduit type gouttelette blanc finition suivant choix architecte

13. PLANCHERS ET DALLAGES

- 131. PLANCHERS DES BALCONS :
Dalles pleines en béton armé épaisseur suivant études béton armé, finition surfacée au coulage ou avec protection par platelage en bois traité au choix architecte.
- 132. PLANCHERS DES ETAGES :
Dalles pleines en béton armé épaisseur suivant études béton armé.
- 133. PLANCHERS SUR PARKING :
Dalles en béton armé épaisseur suivant études béton armé, avec isolation en sous face par projection de fibres suivant étude béton armé et thermique
- 134. COURSIVES EXTERIEURES :
Dalles pleines en béton armé épaisseur suivant études béton armé finition lissée prête à recevoir un revêtement de sol caoutchouc.
- 135. DALLAGE SUR TERRE-PLEIN :
Dallage en béton armé épaisseur suivant études béton armé

14. CLOISONS DE DISTRIBUTION

- 141. CLOISONS ENTRE PIECES D'UN MEME LOGEMENT :
Cloisons sèches type "PLACOSTYL" 72 mm d'épaisseur avec isolant en laine de verre 45 mm.

15. ESCALIERS

- 151. Les escaliers intérieurs seront réalisés en éléments préfabriqués ou coulés en place en béton armé, ils sont livrés avec moquette U3P2.

152. Les escaliers des duplex seront réalisés en bois (résineux ou autre suivant choix architecte) : limons, marches, sans contre marches, main courante et barreaudage suivant détail architecte.

16. VENTILATION

161. Conduits en acier galvanisé couplés à des groupes de ventilation mécanique contrôlée, l'ensemble suivant étude thermique. Les entrées d'air frais seront posées sur les menuiseries extérieures des pièces dites sèches et les bouches d'extractions seront mises en place dans les pièces dites humides ; l'ensemble suivant étude thermique

17. CHUTES ET COLLECTEUR D'EAUX USEES / EAUX VANNES / EAUX PLUVIALES

171. CHUTES D'EAUX PLUVIALES :
Gouttières et chéneaux zinc, pied de chute reliés au réseau public

172. CHUTES D'EAUX USEES / EAUX VANNES :
Réalisation en tuyaux PVC dans les gaines techniques (dimensionnement suivant étude bureau fluide) et raccordement au réseau public
Remarque : certains tuyaux sont susceptibles de passer en sous face de dalle dans les parkings privatifs

173. RACCORDEMENT AUX EGOUTS :
Réalisation en tuyaux PVC et raccordement au réseau public

18. CHARPENTE / COUVERTURE / ACCESSOIRES

181. CHARPENTE :
Réalisée en sapin traité ou lamellé collé, section suivant étude bureau de structure. Les charpentes seront apparentes en sous-pente des logements neufs (Bâtiments B et chalets).

182. COUVERTURE :
Isolation type SARKING ou techniquement équivalent, ou laine de verre avec pare-vapeur entre plafond Placoplatre sur ossature et couverture
Etanchéité bicouche élastomère
Couverture en bac acier pour les bâtiments collectifs A et B.
Couverture en tavaillons bois pour les chalets.

183. ACCESSOIRES :
Arrêts neige en rondin bois autoclave.

184. SOUCHES :
Préfabriquées ou réalisées in situ pour raccordement des conduits de VMC et ventilation des chutes d'eaux usées

19. TOITURES

191. TERRASSES ACCESSIBLES AUX PIETONS :
Dalle pleine en béton armé épaisseur suivant études béton armé
Evacuation des eaux pluviales
Etanchéité bicouche élastomère ou techniquement équivalent
Protection et surface circulaire : platelage en bois traité, ou pavage béton ou végétalisation suivant choix de l'architecte.

192. TERRASSES NON ACCESSIBLES AUX PIETONS :
Dalle pleine en béton armé épaisseur suivant études béton armé
Evacuation des eaux pluviales
Etanchéité bicouche élastomère ou techniquement équivalent
Protection minérale suivant choix de l'architecte

2 - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

21. SOLS ET PLINTHES

211. CUISINES, SALLES DE BAINS, TOILETTES, DEGAGEMENTS:

Carrelage format de 45*45 cm à 60*60, pose droite à la colle sur isolant phonique. Plinthes périphériques 100mm de haut. Classement suivant normes en vigueur, référence et coloris au choix du décorateur.

212. ENTREES SEJOURS CHAMBRES :
Revêtement parquet en chêne ou hêtre contrecollé. Plinthes bois périphériques 100 mm de haut. Classement suivant normes en vigueur, référence et coloris au choix du décorateur

22. REVETEMENTS MURAUX

221. SALLES DE BAINS :
Dans salles de bains, faïence ou carrelage mural de couleur format de 30*30 cm à 38*20 suivant choix du décorateur, pose droite à la colle au-dessus des appareils sanitaires sur trois côtés, y compris habillage tablier des baignoires. Tablier de baignoire démontable (ou carrelé avec trappe de visite aimantée). Classement, référence et coloris au choix du décorateur.

222. SEJOUR :
Habillage partiel en panneau bois effet bois vieilli sur un pan de mur
Autres surfaces en enduit type peinture blanche finition suivant choix du décorateur.

223. CHAMBRE PRINCIPALE :
Habillage partiel en panneau bois effet bois vieilli sur un pan de mur
Autres surfaces en enduit type peinture blanche finition et couleurs suivant choix de l'architecte.

224. TOUTES AUTRES PIECES :
Ratissage à l'enduit pelliculaire et finition type peinture teinte suivant choix de l'architecte.

23. PLAFONDS

231. PLAFONDS DES PIECES INTERIEURES :
Eléments de charpente : chevrons et pannes bois apparents dans les logements sous toiture.
Ratissage à l'enduit pelliculaire ou gouttelette projetée, teinte suivant choix de l'architecte.

24. MENUISERIES EXTERIEURES

241. MENUISERIES DES PIECES PRINCIPALES ET DES PIECES DE SERVICE :
Châssis en bois conformes aux normes en vigueur, avec double vitrage isolant et retardateur d'effraction sur pièces sur coursives ou en rez-de-chaussée. Classement UPEC suivant normes en vigueur et dimensions suivant plans architecte

25. OCCULTATIONS

Occultation par rideaux occultant spécifiques ou ponctuellement, suivant plans architecte, volets bois sapin ou mélèze lasuré.
Occultant intérieur par store coulissant pour fenêtre de toit.

26. MENUISERIES INTERIEURES

261. HUISSERIES : Huisseries en bois lasurées
262. PORTES INTERIEURES :
Portes en bois lasurées pour toutes les pièces, suivant choix de l'architecte
Garnitures suivant choix de l'architecte
Arrêt de portes selon choix de l'architecte.
263. PORTES PALIERES :
Bloc porte âme pleine habillage bois suivant choix de l'architecte
Seuil suisse en bois
Isolation thermique et affaiblissement acoustique 37 db minimum, coupe feu 1/2 heure
Fermeture de sûreté à 4 points
Garnitures en acier vieilli ou suivant choix de l'architecte
Serrure électronique type ONITY HT 24V (optionnel)

264. PORTES DE PLACARDS : Portes en bois coulissantes ou ouvrantes à la française suivant choix de l'architecte (2 ou 3 vantaux selon largeur)
265. EQUIPEMENT DE PLACARD : Une étagère horizontale en mélaminé épaisseur 18 mm avec chants plaqués
Séparation verticale pour les placards supérieurs à 1.00 m afin d'aménager une moitié penderie et l'autre en rayonnage de 4 étagères.
266. PORTES ET EQUIPEMENT DRESSING :
Portes en bois coulissantes ou ouvrantes à la française suivant choix de l'architecte

267. RESERVE PRIVEE D'APPOINT :
Portes en bois coulissantes ou ouvrantes à la française suivant choix de l'architecte
Accès sécurisé

27. GARDE-CORPS / BARRES D'APPUIS

271. GARDE-CORPS EXTERIEURS :
Garde-corps, lisses et mains courantes bois. Habillage de la tranche du balcon béton suivant choix de l'architecte.
272. GARDE-CORPS INTERIEURS :
Garde-corps, lisses et mains courantes bois. Habillage de la tranche de mezzanine suivant choix de l'architecte.

28. PEINTURES

281. PEINTURE OU LASURE EXTERIEURE :
2811. 2 couches sur serrurerie et tous éléments bois, sur préparation adaptée : coloris au choix de l'architecte
282. PEINTURE OU LASURE INTERIEURE :
2821. 2 couches sur serrurerie, canalisations cuivre ou PER apparentes et tous éléments bois : sur préparation adaptée. Coloris au choix de l'architecte
283. PEINTURE DES PIECES INTERIEURES : suivant point 22.

29. EQUIPEMENTS INTERIEURS

291. EQUIPEMENT DES CUISINES T1 et T2
- Kitchenette entièrement équipée, largeur suivant plans architecte
 - Plan de travail post formé avec évier inox microstructuré simple bac, robinetterie mitigeur série forte
 - Plaque de cuisson vitrocéramique 2 foyers, marque Faure ou similaire
 - Lave-vaisselle 6 couverts marque Faure ou similaire pour T2
 - Réfrigérateur et conservateur marque Faure ou similaire 4*
 - Four multifonctions marque Faure ou similaire
 - Hotte aspirante à filtre marque Faure ou similaire
 - Meubles et tiroirs de rangement haut et bas, portes et façades en bois, caissons mélaminés, boutons de portes et tiroirs. Crédence suivant choix de l'architecte.

EQUIPEMENT DES CUISINES à partir du T3

- Cuisine entièrement équipée, largeur suivant plans architecte
- Plan de travail post formé avec évier inox microstructuré simple bac, robinetterie mitigeur série forte
- Plaque de cuisson vitrocéramique 4 foyers, marque Faure ou similaire
- Lave-vaisselle 12 couverts marque Faure ou similaire
- Réfrigérateur et congélateur, de 220 à 290 l marque Faure ou similaire 4*
- Four multifonctions marque Faure ou similaire
- Hotte aspirante à filtre marque Faure ou similaire
- Meubles et tiroirs de rangement haut et bas et îlot central entre la cuisine et le séjour, portes et façades bois, caissons mélaminés, boutons de portes et tiroirs. Crédence suivant choix de l'architecte.

Tout l'électroménager est à encastrer

292. EQUIPEMENT SANITAIRE :

2921. Distribution principale d'eau potable calorifugé en sous-sol suivant nécessité, dérivations individuelles en gaine technique intérieure des logements avec robinet d'isolement et avec compteurs individuels.
2922. Distribution d'eau chaude et eau froide à l'intérieur des logements encastrés, raccordement des appareils sanitaires.
2923. Production d'eau chaude collective ou individuelle (chalets C) par chaufferie gaz
2924. Evacuation des équipements sanitaires en PVC jusqu'aux chutes verticales en gaine technique
2925. Appareils sanitaires
 Baignoires en céramique ou résine blanche de 170 x 70 cm ou suivant plan architecte avec pare douche.
 Lavabo en grès blanc avec colonne
 Vasque en céramique blanche encastrée ou posée sur meuble bois ou plan post formé, miroir. Eclairage par réglette lumineuse
 WC suspendu grès blanc avec abattant double, chasse silencieuse encastrée type GEBERIT ou techniquement équivalent
 Ensemble de douche en céramique ou résine type extra plat à poser, avec pare douche.
2926. Robinetterie finition chromée, série « forte », garantie 10 ans.
 Sur baignoires : robinetterie mitigeur thermostatique à tête céramique avec douchette chromée et flexible
 Sur douche : robinetterie mitigeur thermostatique à tête céramique murale avec douchette chromée, flexible et barre de douche
 Sur lavabos et plans vasques : robinetterie mitigeur bec fixe
293. EQUIPEMENTS ELECTRIQUES :
2931. Type d'installation : encastrée
2932. Equipement de chaque pièce
- Appareillage série Espace de ARNOULD, ou similaire.

Réglementation sur l'accessibilité des personnes handicapées :

Installation d'une prise de courant à proximité de l'interrupteur d'éclairage et à hauteur identique dans toutes les pièces constituant l'unité de vie des logements adaptés (séjour, cuisine, 1 chambre si existante à ce niveau, 1 salle d'eau et 1 WC) pour tous les logements en RDC ou desservis par un ascenseur.

Le dispositif de commande d'éclairage sera situé à l'entrée à l'intérieur de chaque pièce. Dans les SDB et SDE, le dispositif de commande peut, pour respecter les règles liées aux volumes, être disposé à l'extérieur.

Les prises de courant pourront éventuellement être regroupées en prises doubles.

L'équipement de chaque pièce conformément à la norme C 15-100 (décembre 2002) sera le suivant :

Hall d'entrée :

1 ou 2 DLC en centre ou en applique, commande sur inter S.A., ou V.V.

1 PC 10/16A + T

Tableau électrique encastré avec porte métallique finition laquée blanche ou suivant choix de l'architecte

Dégagement/cellier :

1 ou 2 DLC en centre ou en applique, commande sur inter S.A., ou V.V.

1 PC 10/16A + T

Séjour :

1 DLC en centre, commande sur inter S.A., ou V.V.

5 PC 10/16A + T réparties dont une prise à proximité de l'interrupteur

1 conjoncteur téléphone au format RJ 45

1 prise télévision

Cuisine :

1 DLC en centre commande sur inter S.A., ou V.V., suivant plans

1 sortie en applique au dessus de l'évier, intégrée à la hotte d'aspiration.

6 PC 10/16A + T dont 3 réparties sur plan de travail et 1 en alignement au droit de l'interrupteur d'accès

1 boîte sortie de câble 32A + T

1 PC 16A + T alimentation lave-vaisselle

Chambre Principale :

1 DLC en centre, commande sur inter S.A.;

4 PC 10/16A + T réparties dont 1 en alignement au droit de l'interrupteur d'accès

1 prise télévision dans une chambre seulement

1 conjoncteur téléphone au format RJ 45

Chambres secondaires :

- 1 DLC en centre, commande sur inter S.A.;
- 3 PC 10/16A + T réparties
- 1 joncteur téléphone au format RJ 45

Salles de bains :

- 1 DLC en plafond sur simple allumage couplée à la réglette lumineuse en applique au dessus du lavabo
- 2PC 10/16A + T dont 1 en alignement au droit de l'interrupteur d'accès

Dressing :

- 1 ou 2 DLC en centre ou en applique, commande sur inter S.A., ou V.V.
- 1 PC 10/16A + T

WC :

- 1 DLC en centre, commande sur inter S.A.
- 1 PC 10/16A + T d en alignement au droit de l'interrupteur d'accès

TERRASSE ET BALCONS : 1 PC étanche en applique
1 applique extérieure avec interrupteur lumineux à l'intérieur du logement

2934. Sonnerie de porte palière : A l'extérieur, un bouton-poussoir porte-étiquette de sonnerie
 A l'intérieur, un carillon dissocié
294. CHAUFFAGE - VENTILATION :
Production de chaleur :
Chauffage central par chaudière gaz avec comptage individuel pour les bâtiments collectifs A et B, individuel sur chalets C
2941. Conduits de fumée :
Conduit de fumée collectif pour la chaufferie gaz
Conduit de fumée individuelle pour les chalets C
2942. Ventilation Mécanique Contrôlée type HYGRO B et simple flux avec entrées d'air dans les ouvrants
295. EQUIPEMENT DE TELECOMMUNICATION :
2951. Réception par antenne hertzienne ou satellite

3 - ANNEXES PRIVATIVES

31. **CAVES**

Suivant plan architecte.

32. **PLACES DE STATIONNEMENTS COUVERTS**

Nota : Des passages de canalisations sont possibles le long des parois ou en plafond des garages.

321. MURS :
Murs d'ossature en béton, finition peinture sans ratissage sur certains pans de murs et/ou piliers
322. PLAFONDS :
Dalle béton brut et isolant thermique suivant étude bureau thermique
323. SOLS : Dallage béton ou dalle en béton brut surfacé. Places de parkings délimitées par marquage au sol et numérotation.
324. PORTE D'ACCES PRINCIPAL EXTERIEUR :
L'accès au sous-sol pour les véhicules se fera par porte à ouverture automatique commandée par radio commande (1 radio commande remis par place de parking)
325. PORTES INDIVIDUELLES :

Sans objet

326. VENTILATION :
Ventilation mécanique suivant étude bureau thermique
327. EQUIPEMENT ELECTRIQUE :
Eclairage commun par plafonniers, commande par boutons-poussoirs.
Insertion de spots pour éclairage de certains piliers

33. PARKINGS EXTERIEURS

331. PLACES EXTERIEURES :

MURS :
Murs d'ossature en béton, finition peinture sans ratissage sur certains pans de murs et/ou piliers
332. PLAFONDS :
Dalle béton brut et isolant thermique suivant étude bureau thermique
333. SOLS : Dallage béton ou dalle en béton brut surfacé. Places de parkings délimitées par marquage au sol et numérotation.
334. PORTE D'ACCES PRINCIPAL EXTERIEUR :
Sans objet
335. PORTES INDIVIDUELLES :
Sans objet
336. VENTILATION :
Sans objet
337. EQUIPEMENT ELECTRIQUE :
Eclairage commun par plafonniers, commande par boutons-poussoirs.

34. CASIERS A SKIS

Nota : Des passages de canalisations sont possibles le long des parois ou en plafond des caves.

341. MURS ET CLOISONS :
Murs d'ossature en béton brut de décoffrage
Cloisons séparatives en agglomérés de ciment creux avec enduit ciment sur une face
342. PLAFONDS : Plafond en béton brut de décoffrage
343. SOLS : revêtement en caoutchouc
344. PORTES : blocs portes en bois avec serrure et clé individuelle
345. EQUIPEMENT ELECTRIQUE :
1 point lumineux sur minuterie par cave.
Dans les circulations des caves, éclairage par plafonniers, commande par boutons-poussoirs
- Séparatif en bois, portes bois avec serrure et clé individuelle, sol et plafond béton brut
Tapis caoutchouc annelé posé au sol

4 - PARTIES COMMUNES INTERIEURES AUX IMMEUBLES

401. CIRCULATIONS ET PALIERS D'ETAGES INTERIEURS

4011. SOLS : moquette avec plinthes en bois de 150MM
(Particularité de classement –U3P2)
4012. MURS : enduit écrasé. Habillage des paliers par panneautage bois selon choix architecte

Lisse protection bois horizontale 20 /25 cm motif et colorie selon choix architecte

- 4013. PLAFONDS : enduit lisse colorie selon choix architecte
- 4014. PORTES : Blocs portes bois, peinture ou lasure de finition coloris selon choix architecte
Portes des gaines techniques, peinture ou lasure de finition selon choix architecte
- 4015. ECLAIRAGE : éclairage intégré dans faux plafond commandé par détecteur de présence et minuterie
1 PC 10/16A + T dans coursive ou placard technique tous les 15m

402. COURSIVES & PALIERS D'ETAGES EXTERIEURS

- 4021. SOLS : revêtement caoutchouc pour les coursives extérieures.
- 4022. MURS : enduit extérieur, parement pierre ou bardage bois, suivant choix de l'architecte
- 4023. PLAFONDS : peints

- 4024. PORTES :
Blocs portes sur escalier et circulation, pare-flamme 1/2 heure, avec ferme-porte, peinture ou lasure de finition
Portes des gaines techniques coupe-feu 1/4 heure, peinture ou lasure de finition
- 4025. EQUIPEMENT ELECTRIQUE :
Eclairage par hublots décoratifs commandés par détecteur de présence ou interrupteur
1 PC 10/16A + T dans circulation à chaque niveau

403. CIRCULATIONS ET SAS D'ACCES AU PARKING

- 4031. SOLS : peinture de sol
- 4032. MURS ET CLOISONS : surfacé peint Plafond : surfacé peint ou enduit projeté écrasé peint
- 4033. ECLAIRAGE : par plafonniers fluorescents étanches, commandés par détecteur de présence et minuterie

404. CAGES D'ESCALIER

- 4041. ESCALIERS : Les escaliers seront réalisés en éléments préfabriqués ou coulés en place en béton armé, finition des sols, murs et plafonds bruts si escaliers extérieurs ou moquette U3P2 pour les escaliers intérieurs.

405. ASCENSEUR

Ascenseur desservant tous les niveaux d'étages.

- 4051. CARACTERISTIQUES :
Capacité : 630 kg, Vitesse prévue : 0,60 mètre /s
- 4052. EQUIPEMENTS :
Cabine avec parois en habillage de panneaux stratifiés suivant choix architecte
Sol en carrelage de la même couleur que l'accueil

Miroir, commande, etc...

406. SALON, RECEPTION ET LOCAUX

- 4061. ESPACE SALON DETENTE / ACCUEIL :
Cheminée
Sol : carrelage mini 40/40 suivant choix de l'architecte (particularité de classement –U3s P3)
Murs : panneautage bois et/ou enduit décoratif et/ou parement pierre. Suivant choix de l'architecte
Plafond : Placoplâtre lisse peint et/ou habillage bois et/ faux plafond démontable suivant choix de l'architecte
Eclairage par appliques et spots en faux plafond.
Suspensions au choix de l'architecte

4062. **BANQUE D'ACCUEIL :**
Bois massif, plateau bois ou autre suivant choix de l'architecte (Zone PMR)
Volet roulant intégré dans faux plafond au-dessus de la banque pour sécurisation de l'espace accueil
3 réglettes de 5 PC + T en back office
5 joncteurs téléphoniques en back office ramené dans local autocom
Eclairage par appliques et spots en faux plafond. Suspension au-dessus de la banque d'accueil
PC 10/16 +T tous les 10 ml
Cabines téléphoniques suivant réglementation
Informatique (câblage seulement) en back office ramené sur baie de brassage dans local autocom
Pré-installation sonorisation de l'espace ramené dans le back office
Réseau TV en 2 ou 3 pts de l'espace selon calepinage architecte. Réseau ramené dans le local autocom
Wifi Couverture dans tous les espaces communs et au sein des appartements

407. BAGAGERIE :

4071. SOL : PVC suivant choix de l'architecte – (particularité de classement –U4P3)
4072. MURS ET PLAFOND enduit écrasé finition et coloris suivant choix de l'architecte
4073. PORTES : Blocs portes bois, peinture ou lasure de finition colorie selon choix architecte avec système de sécurisation
4074. ECLAIRAGE : intégré au faux plafond

408. SANITAIRES COMMUNS :

Carrelage Faïence et mural de couleur format 30*30 minimum pose droite à la colle à hauteur de porte sur toute la surface. Référence et coloris au choix de l'architecte. (Particularité de classement –U3P2)
Plafond lisse peint suivant choix de l'architecte
WC suspendus avec chasse d'eau encastrée DOUBLE FLUX
Meuble Stratifié (gamme EGGER) avec Vasques à poser
Robinetterie finition chromée, série « forte », garantie 10 ans équipé économiseur d'eau
Miroir Epaisseur 4 mm sur panneau hydro sur toute la largeur du plan
Crédence stratifiée sur panneau hydro et chants assorties
Bandeau lumineux en panneau de particule hydro stratifié, chants stratifiés
Blocs portes bois, peinture ou lasure de finition et coloris selon choix architecte
Equipements PMR selon réglementation.
Prise de courant murale pour installation sèche main électrique

4081. BUREAU ET BACK OFFICE :
Sols : carrelage mini 40/40 suivant choix de l'architecte. Murs : enduit écrasé selon choix architecte
Plafonds : enduit lisse coloris selon choix architecte
Huisseries : Blocs portes bois, peinture ou lasure de finition colorie selon choix architecte avec système de sécurisation
Equipement électrique par pièce: Eclairage technique intégré dans faux plafond
6 PC 10/16A + T suivant calepinage fourni
Informatique 4 RJ 45 ramené sur baies de brassage dans local autocom positionnement suivant calepinage fourni
Téléphonie 1 ou 2 PT (suivant volume) ramené sur baie de brassage dans le local autocom

409. ESPACES ENFANT / CLUB :

4091. SOL : PVC coloris suivant choix de l'architecte (particularité de classement –U4P3)
4092. MURS : enduit décoratif. Suivant choix de l'architecte
4093. PLAFOND : Placoplatre lisse et/ou faux plafond démontable suivant choix de l'architecte hauteur
4094. PORTES : Blocs portes bois, peinture ou lasure de finition colorie selon choix architecte avec système de sécurisation
1 point EFS/ECS + évacuation
Chauffage mural suivant normes sécurité enfants

4095. EQUIPEMENT :
1 joncteur téléphonique ramené dans local autocom
Eclairage par spots en faux plafond.
PC 10/16 +T tous les 5 ml

Informatique 1 RJ45 ramené sur baie de brassage dans local autocom
Réseau TV + PC en 1 point de l'espace selon calepinage architecte. Réseau ramené dans le local autocom

410. SALON POLYVALENT :

4101. SOL : carrelage mini 40/40 suivant choix de l'architecte
4102. MURS : enduit décoratif. Suivant choix de l'architecte
4103. PLAFOND : faux plafond acoustique démontable suivant choix de l'architecte hauteur
4104. PORTES : Blocs portes bois, peinture ou lasure de finition colorie selon choix architecte
4105. EQUIPEMENT :
1 conjoncteur téléphonique ramené dans local autocom
Eclairage par spots en faux plafond.et appliques murales
PC 10/16 +T tous les 2m sur goulotte périphérique
Informatique RJ45 tous les 2 m sur goulotte périphérique ramené sur baie de brassage dans local autocom
Réseau TV + PC en 1 point de l'espace selon calepinage architecte. Réseau ramené dans le local autocom
Cloisons acoustiques sur rail modulable
Pré câblage audiovisuel ramené sur petite baie de brassage dans le local

411. LAVERIE CLIENTS ET LINGERIES

SOL : carrelé grés cérame plinthes à gorges avec siphon de sol
(Particularité de classement –U3s P3)

MURS : faïence 20/20 blanche toute hauteur sur toute la périphérie

PLAFOND : Lisse type placo hydro peinture Glycéro

Ventilation mécanique du local
ECS/ EFS + évacuation en attente suivant calepinage fourni
PC 32A+T sur goulotte périphérique implantation suivant calepinage fourni
Réseau collecteur des buées sèche-linge

412. OFFICES D'ETAGES

4121. SOL : PVC -(particularité de classement –U4P3)
4122. MURS : Enduit lisse peinture Glycéro blanche
4123. PLAFOND : Lisse placo hydro peinture Glycéro ou faux plafond démontable
- Ventilation mécanique du local
1 Point ECS/ EFS / évacuation + bac en attente suivant calepinage fourni
2 PC 10/16 A + 30 A
Eclairage technique en plafond
1 conjoncteur téléphonique ramené dans baie de brassage du local autocom

413. ATELIER MAINTENANCE :

4131. SOL : Dallage béton ou dalle en béton brut surfacé peint
4132. MURS : Enduit lisse peint ou béton brut surfacé peint
- Ventilation mécanique du local
5 PC répartie 16/20 A + 2 PC 36A suivant calepinage architecte
1 point EFS et ECS et évacuation avec bac
Siphons de sol
Eclairage commun par plafonniers, commande par détecteurs.de présence et minuterie
1 P téléphonique ramené dans baie de brassage du local autocom
1 RJ45 informatique ramené dans baie de brassage dans local autocom

414. PISCINE INTERIEURE :

4141. BASSIN :

A débordement étanchéité type liner ou PVC armé colorie au choix de l'architecte.
Chauffage eau par pompe à chaleur et complément réchauffeur électrique
Filtration traditionnelle à sable
Plage : Carrelage antidérapant de type ou autres propositions de l'archi
Murs : panneautage bois et/ou enduit décoratif et/ou parement faïence ou minéral. Suivant choix de l'architecte
Plafond : acoustique au choix selon conception
Equipements PMR de type portique démontable selon réglementation

4142. VESTIAIRES ET SANITAIRES /ESPACE PISCINE ET ESPACE DETENTE

Carrelage Faïence et mural de couleur format 30*30 minimum, pose droite à la colle à hauteur de porte sur toute la surface. Référence et coloris au choix de l'architecte.
Plafond lisse peint suivant choix de l'architecte
Luminaires intégrés dans plafond

4143. EQUIPEMENT :

WC suspendus avec chasse d'eau encastrée DOUBLE FLUX
Meuble avec Vasques à poser
Robinetterie finition chromée, série « forte », garantie 10 ans équipé économiseur d'eau
Miroir Epaisseur 4 mm sur panneau hydro sur toute la largeur du plan
Crédence stratifié sur panneau hydro et chants assorties
Bandeau lumineux en panneau de particule hydro stratifié
Chants stratifiés
Equipements PMR selon réglementation.

PC murale pour installation sèche-cheveux

415. ESPACE DETENTE :

4151. SOL : Carrelage Référence et coloris dans la gamme porcelanosa.

Siphons de sol inox marine : 1 pour 10/12 m²

4152. MURS : Faïence + Carrelage et enduit lisse peint suivant choix de l'architecte, pose. Référence et coloris dans la gamme porcelanosa.

Nota Compter sur mur 15% en peinture le reste en faïence et carrelage

4153. PLAFOND : Démontable Hydro couleur et texture au choix de l'architecte

4154. EQUIPEMENTS :

BANQUE D'ACCUEIL:

Bois massif, plateau bois ou autre suivant choix de l'architecte (Zone PMR)
3 réglettes de 5 PC + T en back office
5 joncteurs téléphoniques en back office ramené dans local autocom
Eclairage par appliques et spots en faux plafond. Suspension au-dessus de la banque d'accueil
PC 10/16 +T tous les 10 ml
Informatique (câblage seulement) ramené sur baie de brassage dans local autocom
Pré-installation sonorisation de l'espace ramené dans le back office
Réseau TV en 2 ou 3 pts de l'espace selon calepinage architecte. Réseau ramené dans le local autocom

2 Spas à débordement 8 pax

1 Sauna 8/10 pax

1 hammam 8/10 pax faïencé et carrelé

2 douches à jets

2 douches avec ciel de pluie et douchettes

2 ou 3 sèche serviette muraux de gamme déco suivant choix architecte

Déshumidificateur à double flux et reprise d'air suivant étude du bureau fluide

Eclairage décoratif dans gamme architecturale, LEDS et technique, en appliques au sol et en plafond sur variateur d'intensité sur zones séparées.

1 joncteur téléphonique de la banque d'accueil ramené au local autocom

2 RJ 45 informatique ramené dans baie de brassage dans local autocom

Pré-équipement sono dans faux plafond ramené sur la banque d'accueil

4155. SALLES DE SOINS (mini 2) :

Sol Carrelage Référence et coloris dans la gamme porcelanosa.

Murs Faïence + Carrelage et enduit lisse peint suivant choix de l'architecte, Référence et coloris dans la gamme PORCELANOSA.

Nota : compter sur mur 70% en peinture le reste en faïence

Meuble avec Vasques à poser (design PORCELANOSA - Tokyo)

Robinetterie finition chromée, série « forte », garantie 10 ans équipée d'économiseurs d'eau

Miroir Epaisseur 4 mm sur panneau hydro sur toute la largeur du plan

Crédence stratifié sur panneau hydro et chants assorties

1 douche par cabine de soins avec ciel de pluie et douchettes avec pare douche

Bandeau lumineux en panneau de particule hydro stratifié, chants stratifiés

Eclairage intégré dans faux plafond et appliques en 2 zones séparées, sur variateur

4PC 10/16 A suivant calepinage de l'architecte

1 conjoncteur téléphonique ramené sur baie de brassage dans local autocom

416. ELEMENTS COMMUNS AUX ESPACES :

Contrôle d'accès (yc les casiers ski) par clés sur organigramme (jeux de 4 clés par appartements et casiers à ski) et système d'ouverture de la résidence platine visiophone à code et défilement

GTC et organes de sécurité centralisée dans un bureau

Wifi client étendu à l'ensemble du ou des bâtiments

5 - EQUIPEMENTS GENERAUX DES IMMEUBLES

51. LOCAL ELECTRIQUE équipement conforme à la législation en vigueur

52. LOCAL CHAUFFAGE chaufferie gaz collective pour bâtiments A, B1, B2, B3 ,. Équipement conforme à la législation en vigueur

53. EAU CHAUDE SANITAIRE chaufferie gaz pour bâtiments A, B1, B2, B3 collective. Équipement conforme à la législation en vigueur

54. TELECOMMUNICATIONS

541. TELEPHONE :

Pré câblage en attente de branchement par France TELECOM après demande d'abonnement

542. RECEPTION TELEVISION / FM :

Antenne de réception : 1 TNT SAT + 1 bouquet SAT étranger. Tête de station et démodulateur centralisé en un point unique dans local autocom.

Pré câblage de chaque logement

Nota : les frais de mise en service, d'abonnement aux réseaux ainsi que les frais de maintenance ne sont pas prévus.

55. RECEPTION ET STOCKAGE DES ORDURES MENAGERES équipement conforme à la législation en vigueur

56. VENTILATION MECANIQUE

Caissons d'extraction sur socle en combles ou locaux adaptés suivant réglementation.

57. ALIMENTATION EN EAU POTABLE

571. COMPTAGES GENERAUX :

Comptage général mis en place par la société concessionnaire à l'emplacement suivant modalités conformes à ses normes.

572. COLONNES MONTANTES :

Colonnes principales calorifugées en gaine technique intérieure et comptage en gaine technique intérieure des logements avec reports sur les gaines techniques palières.

573. BRANCHEMENTS LOGEMENTS :

Mise en place d'une dérivation sur la colonne principale avec vannes d'isolement et clapet anti-pollution et sous compteur à l'intérieur des logements.

574. BRANCHEMENT COMMUNS :
Mise en place d'une dérivation sur la colonne principale avec vannes d'isolement et clapet anti-pollution et pose d'un sous compteur.

58. **ALIMENTATION EN GAZ** : chaudières collective et individuelles

59. **ALIMENTATION EN ELECTRICITE**

591. COMPTAGE DES SERVICES GENERAUX :
1 comptage pour le bâtiment

592. COLONNE MONTANTE : Préfabriquée, agréée par EDF, placée en gaine technique palière

593. BRANCHEMENTS ET COMPTAGES PARTICULIERS :
Disjoncteur d'abonné et compteur électronique

6 - PARTIES COMMUNES EXTERIEURES AUX IMMEUBLES

61. **VOIRIE ET PARKING**

611. VOIRIE D'ACCES : revêtement enrobé noir

612. ECLAIRAGE DES VOIRIES : Suivant réglementation

62. **CIRCULATION DES PIETONS VERS HALL D'ENTREE**

- Accès au hall d'entrée directement depuis la rue avec respect normes handicapés
- Circulation coursives, ascenseurs et escaliers, signalisation par potelets ou hublots étanche, commande automatique par horloge et interrupteur crépusculaire.

63. **ECLAIRAGES EXTERIEURS**

Balisage des circulations : suivant réglementation

64. **AMENAGEMENTS EXTERIEURS**

Engazonnement sur emprise copropriété (hors zone centrale) et plantations suivant plan masse de l'architecte.